



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LOCATION DES PRESTATIONS DE PALEXPO SA

### Index

	Page
1. «Shop-online»	1
2. Prestations disponibles sur le «Shop-online»	1
3. Respect des exclusivités	1
4. Commande / conclusion du contrat par le «Shop-online»	1
5. Commande / conclusion du contrat en dehors du «Shop-online»	1
6. Précision des commandes	2
7. Rétractation / Annulation de commande	2
8. Délais de commande / Tarifs	2
9. Modalités de paiement en ligne	2
10. Sécurisation des paiements en ligne	2
11. Paiement par facture	2
11.1 Facturation par PALEXPO SA	2
11.2 Facturation par l'Organisateur de la manifestation	3
12. Respect des conditions de paiement	3
13. Taxe suisse sur la valeur ajoutée (TVA)	3
14. Données personnelles / statistiques	3
15. Propriété intellectuelle	3
16. Responsabilité de PALEXPO SA	3
17. Responsabilité du client	4
18. Modifications des présentes CGVLP	4
19. Réclamations	4
20. Règlement des litiges	4

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LOCATION DES PRESTATIONS DE PALEXPO SA (ci-après CGVLP)

PALEXPO SA est la société propriétaire, gestionnaire et exploitante du Palais des Expositions et des Congrès de Genève / Le Grand-Saconnex.

Les clients (organisateur, exposants, etc.) de PALEXPO SA s'engagent à respecter et à faire respecter par leurs sous-traitants les présentes CGVLP.

### 1. «SHOP-ONLINE»

Sous la désignation «Shop-online» que l'on trouve sur les sites Internet du domaine gponline.ch, dont l'accès principal s'effectue par l'adresse www.gponline.ch, PALEXPO SA gère la vente de certaines de ses prestations (voir article 2 CGVLP).

L'utilisation du «Shop-online» requiert une inscription préalable du client auprès de PALEXPO SA ou auprès de l'Organisateur pour obtenir son nom d'utilisateur (ci-après «login») et son mot de passe.

### 2. PRESTATIONS DISPONIBLES SUR LE «SHOP-ONLINE»

La liste et la nature des prestations disponibles à la vente dans le «Shop-online» sont déterminées par PALEXPO SA.

Certaines prestations sont uniquement accessibles sur devis et ne peuvent faire l'objet d'une commande par le «Shop-online».

### 3. RESPECT DES EXCLUSIVITÉS

Les prestations suivantes sont à commander exclusivement auprès de PALEXPO SA:

- a) Raccordements aux réseaux de PALEXPO (électricité, eau et écoulement, climatisation, air comprimé, téléphone, télécommunication, informatique, liaison Internet, réseau radio / TV);
- b) Travaux liés aux bâtiments: suspension à la structure du toit, obscurcissement des halles, utilisation du toit (pose d'antennes), etc.;
- c) Circulation et parking: fourniture de cartes de parking (voitures, camions, véhicules de livraison) et d'accès à PALEXPO (minibus et limousines);
- d) Ventilation, rafraîchissement et / ou chauffage supplémentaire des locaux.

Les clients doivent respecter les contrats d'exclusivité conclus par PALEXPO SA avec certains fournisseurs et prestataires de services. Les prestations suivantes sont à commander exclusivement auprès des fournisseurs et prestataires de services exclusifs:

- a) Exploitation de la restauration dite fixe, à savoir celle des bars et restaurants existants ainsi que du centre de congrès par le restaurateur officiel de PALEXPO;
- b) Exploitation de la restauration dite mobile, à savoir création de restaurants et bars aménagés temporairement dans les halles ou ailleurs sur le site de PALEXPO, la livraison de mets et boissons sur les stands (service traiteur), la création de stands de restaurant, etc. par les restaurateurs partenaires de PALEXPO;
- c) Exploitation de services bancaires automatisés;

- d) Espaces publicitaires fixes et mobiles à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment, y compris leur contenu, qui ne peuvent être ni enlevés ni masqués;
- e) Manutention, chargement et déchargement sur le site de PALEXPO ainsi que location d'engins de manutention.

### 4. COMMANDE / CONCLUSION DU CONTRAT PAR LE «SHOP-ONLINE»

Le client peut établir une commande en tant qu'ébauche et la modifier en tout temps. Cette «commande provisoire» ne deviendra une commande réelle qu'une fois son statut modifié en «commande confirmée» par le client.

Les prestations proposées dans le «Shop-online» constituent uniquement une invitation à l'établissement d'une offre. Elles sont libres de tout engagement.

La «commande confirmée» d'un client via le «Shop-online» constitue une offre ferme adressée à PALEXPO SA. Cette offre ne devient un contrat effectif qu'à compter de la déclaration d'acceptation par PALEXPO SA. Par déclaration d'acceptation, il convient d'entendre l'acceptation de la commande par un collaborateur de PALEXPO SA, la facturation et respectivement la fourniture des prestations ou la livraison des produits.

**L'accusé de réception «online» automatique de la commande par e-mail ne constitue pas une déclaration d'acceptation, mais seulement un récapitulatif de la commande.**

### 5. COMMANDE / CONCLUSION DU CONTRAT EN DEHORS DU «SHOP-ONLINE»

Les commandes passées en dehors du «Shop-online» (par fax, e-mail, courrier, etc.) et dont les mentions indiquées sont incomplètes, ne peuvent pas être traitées. PALEXPO SA en informe le client par téléphone ou par écrit.

La procédure de conclusion du contrat est la même que pour les commandes par le «Shop-online».

Si le client remplit un bulletin de commande papier les indications suivantes doivent être clairement fournies :

- a) Nom et numéro de stand;
- b) Raison sociale et adresse de la société responsable du paiement. **Aucune modification d'adresse de facturation ne sera prise en compte après la réception du bulletin de commande;**
- c) Date et signature.

## 6. PRÉCISION DES COMMANDES

Par sa commande, via ou en dehors du «Shop-online», le client confirme:

- avoir fourni des informations précises et sincères, en particulier pour les commandes techniques;
- avoir pris acte des présentes «Conditions générales de vente de PALEXPO SA» et des «Règlementations» relatives aux bulletins de commande et déclare y adhérer.

Le cas échéant, la commande doit être accompagnée d'un croquis ou d'un plan indiquant l'emplacement du(des) raccordement(s) à envoyer par courrier ou e-mail au plus vite à PALEXPO SA.

**Toute lacune, erreur ou modification ultérieure est sujette à facturation des frais supplémentaires ainsi occasionnés.**

Voir article 7 des CGVLP en cas d'annulation de commande.

## 7. RÉTRACTATION / ANNULATION DE COMMANDE

Tout client dispose d'un droit de rétractation de 7 jours mais uniquement en cas:

- de non-conformité des prestations vendues avec leur fiche descriptive;
- d'informations fausses contenues dans les fiches descriptives;
- d'erreur de commande de la part du client.

Passé ce délai, toute annulation de commande sera facturée CHF 100.- (hors TVA) pour les frais administratifs engendrés. De plus, les frais effectifs engagés seront facturés au client.

Pour les modifications de commande voir article 6 des CGVLP.

## 8. DÉLAIS DE COMMANDE / TARIFS

Les clients sont priés de respecter les délais indiqués sur le «Shop-online» et/ou les bulletins de commande pour le retour des commandes.

Les tarifs des prestations commandées varient en fonction des délais:

- Avant le délai indiqué, les commandes bénéficient d'un tarif préférentiel;
- Après cette date et avant le premier jour de montage, les commandes et modifications de commande sont soumises au tarif standard;
- Les commandes et modifications reçues après le premier jour de montage sont sujettes à majoration et les installations ne peuvent plus être garanties.

Tous les prix des prestations indiqués dans le «Shop-online» s'entendent TVA comprise et hors frais d'envoi et d'emballage (voir article 13 des CGVLP). Les exceptions sont mentionnées spécialement.

**Des modifications des tarifs, par suite notamment de l'augmentation du taux TVA ou des prix des matériaux, sont réservées.**

## 9. MODALITÉS DE PAIEMENT EN LIGNE

En fonction des manifestations, les clients peuvent non seulement commander mais aussi payer certaines prestations directement sur le «Shop-online».

Le paiement s'effectue par carte de crédit: American Express, Visa, Eurocard/Mastercard.

Prière d'indiquer sur l'accusé de réception de votre commande, le numéro de la carte et la date d'expiration.

## 10. SÉCURISATION DES PAIEMENTS EN LIGNE

Le «Shop-online» de PALEXPO SA fait l'objet d'un système de sécurisation performant.

Le paiement en ligne est réalisé conformément aux conditions générales du système de paiement du fournisseur de PALEXPO SA. Toutes les informations sont protégées et cryptées avant transmission au centre de traitement. Cette sécurité est assurée par le protocole de cryptage SSL (Secure Socket Layer), afin de protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles liées aux moyens de paiement.

PALEXPO SA n'a jamais accès aux informations confidentielles relatives aux moyens de paiement. C'est pourquoi, les coordonnées bancaires du client lui seront demandées à chaque nouvelle commande.

En effet, seul le fournisseur de PALEXPO SA dispose des informations confidentielles (numéro de carte, date de validité) qui sont inaccessibles par un tiers.

Un seul paiement par commande sera autorisé.

Quel que soit le mode de paiement, il doit être au nom du client qui commande les prestations, sauf accord préalable spécifique de PALEXPO SA.

La carte de crédit du client sera débitée à la commande et celle-ci sera considérée comme payée après confirmation de l'accord des émetteurs de cartes de crédit. En cas de refus de l'émetteur de carte, la commande sera annulée.

## 11. PAIEMENT PAR FACTURE

Les prestations commandées à PALEXPO SA, sans paiement en ligne, seront facturées soit par PALEXPO SA soit par l'Organisateur de la manifestation.

### 11.1 Facturation par PALEXPO SA

PALEXPO SA établit des factures payables sans escompte, net à réception.

Le système de facturation est composé d'une ou plusieurs factures d'acompte, établies par PALEXPO SA avant, pendant et après l'exposition et d'une facture finale récapitulative. Chaque facture d'acompte reprend l'état provisoire des commandes. La facture finale correspond à l'état réel des prestations livrées et termine le processus de facturation.

Les paiements doivent se faire dans la monnaie de la facture, soit en francs suisses (CHF), soit en Euro (€) et par:

- versement au(x) compte(s) bancaire(s) de PALEXPO SA mentionné(s) sur les factures;
- par carte de crédit American Express, Visa, Eurocard/Mastercard.

Prière d'indiquer le numéro de carte, la date d'expiration, le code de sécurité, le nom du détenteur et le montant à débiter.

## 11.2 Facturation par l'Organisateur de la manifestation

Les factures établies par l'Organisateur dépendent de son système de facturation.

Les paiements doivent se faire dans la monnaie de la facture, soit en francs suisses (CHF), soit en Euro (€) et par:

- a) versement au(x) compte(s) bancaire(s) de l'Organisateur;
- b) carte de crédit si acceptée par l'Organisateur.

## 12. RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

PALEXPO SA est en droit de suspendre l'exécution de toutes ses obligations en cas de non paiement dans les délais, sans mise en demeure préalable. En effet, à défaut de paiement dans les délais, les prestations commandées ne seront pas fournies ou l'évacuation des marchandises après la clôture de la manifestation sera interdite.

Les prestations commandées sur place devront être payées immédiatement.

**Les frais de rappel seront facturés à raison de CHF 20.- le rappel. De plus, un intérêt moratoire au taux de 5% l'an est exigible de plein droit, sans mise en demeure préalable.**

**En cas de non paiement des montants dus par un des sous-traitants (constructeurs de stand, fournisseurs, etc.) mandaté par le titulaire du stand, ce dernier s'engage à payer les frais relatifs aux prestations commandées pour son propre compte et exécutées par PALEXPO SA et / ou ses partenaires dans le cadre de la manifestation.**

Si le titulaire du stand souhaite que chaque commande de ses sous-traitants soit contresignée par lui, il doit prévenir à la fois ses sous-traitants et PALEXPO SA. Dans ce cas, aucune commande d'un des sous-traitants du titulaire du stand ne sera exécutée par le personnel de PALEXPO SA sans la signature du titulaire du stand.

## 13. TAXE SUISSE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

Les prestations fournies par PALEXPO SA à ses clients sont soumises à la TVA, sous réserve de l'exonération en vertu des articles 143 à 150 de l'Ordonnance régissant la TVA du 27 novembre 2009.

Les prestations fournies à un client domicilié hors de Suisse sont également assujetties à la TVA, car c'est le lieu d'exécution du service (Suisse) qui est déterminant, en vertu de l'article 8 al.2, let. B de la Loi sur la TVA du 12 juin 2009. Le client étranger a toutefois la possibilité de demander, sous certaines conditions, le remboursement de la TVA.

Tout changement du taux de TVA pourrait être répercuté immédiatement sur nos prix.

## 14. DONNÉES PERSONNELLES / STATISTIQUES

PALEXPO SA s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations communiquées par les clients sur son «Shop-online», sous réserve des partenaires dûment agréés par PALEXPO SA. Ces informations sont confidentielles et ne seront utilisées par ses collaborateurs que pour le traitement des commandes, pour le renforcement et la personnalisation de la communication notamment par lettres ou e-mails d'information ainsi que dans le cadre de la personnalisation du site en fonction des préférences constatées de ses clients utilisateurs.

PALEXPO SA ne vend donc pas, ne commercialise pas et ne loue pas à des tiers les informations concernant ses clients. PALEXPO SA pourra décider de le faire dans le futur pour les besoins directs et connexes de l'exécution des contrats que PALEXPO SA conclut avec ses clients.

En cas de cession ou d'utilisation par un tiers de données à caractère personnel, PALEXPO SA s'engage à informer au préalable ses clients afin de leur permettre d'exercer leur droit d'opposition.

PALEXPO SA peut également fournir à des tiers de confiance des statistiques consolidées relatives à ses clients et aux informations sur le «Shop-online», mais en aucun cas ces statistiques ne contiendront de données personnelles.

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992 (LPD – RS 235.1), le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant en adressant sa demande à PALEXPO SA (en indiquant: adresse e-mail, nom, prénom, adresse postale), en se rendant sur le site Internet de PALEXPO SA, [www.palexpo.ch](http://www.palexpo.ch) dans la rubrique «Posez votre question» ou par courrier à l'adresse suivante :

### PALEXPO SA

Route François-Peyrot 30  
Case postale 112  
CH – 1218 GRAND-SACONNEX

## 15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images, qu'ils soient visuels ou sonores, reproduits sur les sites Internet du domaine gponline.ch sont protégés au titre du droit d'auteur, droit des marques, droit des brevets et droit à l'image, et ce pour le monde entier.

Ils sont la propriété pleine et entière de PALEXPO SA.

A ce titre et conformément aux dispositions légales, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives de la réglementation sur la propriété intellectuelle, est autorisée.

Le fait d'apposer un lien hypertexte à destination des sites Internet du domaine gponline.ch en utilisant la technique dite du «framing» ou du «deep linking», est strictement interdit sans l'accord préalable de PALEXPO SA. Dans tous les cas, tout lien, même tacitement autorisé, devra être retiré immédiatement sur simple demande de PALEXPO SA.

Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle sauf autorisation préalable de PALEXPO SA.

Toute reproduction totale ou partielle du catalogue de PRESTATIONS DE PALEXPO SA SA SA est strictement interdite.

## 16. RESPONSABILITÉ DE PALEXPO SA

La description, les renseignements, les commentaires, les éventuelles photos et autres illustrations, qu'ils soient visuels ou sonores, mentionnés pour chaque prestation (ci-après fiche descriptive) sur les sites Internet du domaine gponline.ch sont ceux portés à la connaissance des clients par PALEXPO SA. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

En conséquence, si des erreurs y figurent, la responsabilité de PALEXPO SA ne pourra être engagée. Celle-ci s'engage à faire ses meilleurs efforts pour corriger le plus rapidement possible les erreurs ou omissions après en avoir été informée par les clients.

La responsabilité de PALEXPO SA sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation de ses prestations.

PALEXPO SA ne pourra être tenue responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation du «Shop-online».

PALEXPO SA ne pourra également être tenue pour responsable de l'inexécution de la commande en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité de prestations, de force majeure, ou pour des événements politiques, économiques ou sanitaires imprévisibles.

De même, PALEXPO SA ne pourrait voir sa responsabilité engagée pour les inconvénients et dommages relatifs à l'utilisation du réseau Internet tels que notamment une rupture dans le service, la présence de virus informatiques ou d'intrusions extérieures ou plus généralement pour tous les cas qualifiés de force majeure par les tribunaux.

## 17. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client qui a reçu son login et son mot de passe est seul responsable, juridiquement et financièrement, envers PALEXPO SA de l'utilisation du «Shop-online» tant en son nom propre que pour le compte de tiers mandaté par lui.

L'utilisation frauduleuse du «Shop-online» ou qui ne conviendrait pas aux présentes CGVLP, par le client ou par un tiers mandaté par le client, pourra entraîner le refus définitif d'accès au «Shop-online» de PALEXPO SA.

## 18. MODIFICATIONS DES PRÉSENTES CGVLP

PALEXPO SA se réserve le droit de modifier ses CGVLP en tout temps. Toute nouvelle version des CGVLP sera signalée préalablement au client.

Le client qui ne souhaiterait pas que les relations contractuelles soient régies par la nouvelle version des CGVLP devra le notifier à PALEXPO SA. A compter de la date à partir de laquelle la nouvelle version prendra effet, le client devra cesser d'utiliser les services et le «Shop-online» de PALEXPO SA.

Dans l'hypothèse où l'un des termes des CGVLP serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice les autres dispositions resteront en vigueur.

## 19. RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le «Shop-online» ou les prestations fournies devront être adressées immédiatement à PALEXPO SA avant ou pendant la manifestation au plus tard.

Aucune réclamation de ce type ne pourra être prise en considération après la clôture de la manifestation.

Toute réclamation au sujet de la facturation devra se faire au plus tard 30 jours après la date de la facture établie soit par PALEXPO SA, soit par l'Organisateur de la manifestation.

## 20. RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, le client s'adressera en priorité à PALEXPO SA pour obtenir une solution à l'amiable.

Si le règlement amiable échoue, les parties reconnaissent la compétence exclusive des tribunaux de la République et Canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral.

Le droit suisse est seul applicable.

*La version française des présentes CGVLP fait foi.*